
MÉDITATIONS

DIX-SEPTIÈME JEUDI APRÈS LA PENTECOTE

MORTIFICATION DES SENS.

MORTIFICATION DE LA VUE ET DE L'OUÏE.

Sommaire pour la veille au soir.

Comme tous nos sens sont autant de portes par lesquelles le péché menace d'entrer dans notre âme, nous méditerons demain sur la mortification de deux de nos principaux sens : la vue et l'ouïe. - Nous prendrons ensuite la résolution : 1° De ne point perdre le temps en regards inutiles pour voir d'une porte ou d'une fenêtre ceux qui vont et viennent, ou pour aller visiter les vaines curiosités du monde ; 2° De nous tenir en dehors de tous les colportages de nouvelles, qui toujours dissipent, quand elles ne compromettent pas. Notre bouquet spirituel sera le mot de l'Esprit-Saint :

L'œil ne se rassasie pas de voir, ni l'oreille d'entendre.

Méditation pour le matin.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'usage si admirable qu'il a fait des sens de la vue et de l'ouïe. Quelle modestie dans son regard ! Quel éloignement de tous les vains discours et de tout ce qui ne sert qu'à flatter l'oreille ! Rendons-lui tous nos devoirs d'adoration, d'admiration et de louanges.

Premier point.

La mortification de la vue.

L'Esprit-Saint nous dit par la bouche du Sage que rien sur la terre ne peut nous faire plus de tort que la trop grande liberté de la vue. Saint Jérôme, écrivant sur ces paroles de Job : Les portes de la mort ne nous ont-elles point été ouvertes ? dit, dans le même sens, que nos yeux sont ces portes de la mort, parce que c'est par eux que la mort du péché entre dans l'âme ; elles sont, selon le mot de Jérémie, les fenêtres par où la mort pénètre en nous. Par là, en effet, entrent les mauvaises pensées et les imaginations dangereuses, les représentations lascives, qui souvent allument ou entretiennent dans le cœur le feu des passions. Par là, l'âme contracte une habitude de dissipation qui rend inhabile à la prière et aux choses de Dieu ; qui fait perdre le temps, dérange tout l'intérieur, y ravage les vertus acquises et y détruit l'énergie pour le bien. Si vous ne surveillez les portes de vos sens, dit l'Imitation, vous perdrez en un instant tout ce que vous aurez amassé en beaucoup de temps et avec beaucoup de peine. Si vous n'accoutumez vos sens, dit saint Dorothee, à ne point s'égarer sur les vaines curiosités d'ici-bas, la licence que tous leur accorderez vous distraira du soin de votre salut. Saint Jean-Baptiste, dit saint Jérôme, renfermé dans son désert, crut que ses yeux, destinés à voir Jésus-Christ, devaient dédaigner les choses basses de la terre. À son exemple, nos yeux, destinés à contempler pendant toute l'éternité les splendeurs des saints, avec l'humanité glorieuse de Jésus-Christ, dont l'éclat illumine toute la cité sainte, ne doivent point s'égarer dans les rues et les places sur tant de choses que nous n'avons aucun besoin de voir, sur tant de personnes dont les allées et les venues ne nous regardent pas. Ils doivent servir à ce qui est utile à la gloire de Dieu, au service du prochain ou à nos propres intérêts ; et, en dehors de là, être contenus, modestes, réservés partout, mais surtout à l'église et dans la prière : autrement, ou l'on ne priera pas, ou l'on pensera à ce qu'on voit plutôt qu'à ce qu'on dit. La retenue dans les regards est la sauvegarde de l'innocence, du recueillement, de l'esprit de prière, de toutes les vertus ; et il n'est pas un saint qui n'ait été habituellement contenu dans le regard. Sommes-nous de ce nombre ?

Deuxième point.

Mortification de l'ouïe.

La mortification de l'ouïe demande qu'on ne prête pas l'oreille aux murmures, aux médisances, aux railleries, aux paroles déshonnêtes, aux mots couverts et à double entente, aux conversations que la conscience réprouve. Elle exige même qu'on ne perde pas le temps à écouter les discours frivoles, sans utilité, sans dignité ; encore moins à écouter son propre éloge, si des flatteurs se le permettaient ; et qu'on détourne le plus tôt possible la conversation de ces sortes de sujets. Elle n'approuve pas qu'on coure après les nouvelles, et qu'on recherche ceux qui les colportent ; qu'on s'entretienne de romans, de comédies et de mille aventures qui font passer le venin impur dans le cœur. Elle condamne plus encore les chansons profanes, les airs lascifs et amollissants, et tolère à regret les concerts qui ne sont que pour le plaisir et le divertissement. Enfin, elle rappelle l'avis de l'Esprit-Saint : Prenez garde à ce que vous entendez ; c'est-à-dire : Ne prêtez pas l'oreille aux paroles vaines, inutiles, et qui ne servent de rien pour le salut. Examinons ce que nous avons à nous reprocher contre ces règles ; et ayons le courage de nous priver ici-bas de ces satisfactions de l'ouïe, pour mieux entendre dans le ciel les concerts des anges et des saints.

Résolutions et bouquet spirituel comme ci-dessus.
